Image not found or type unknown

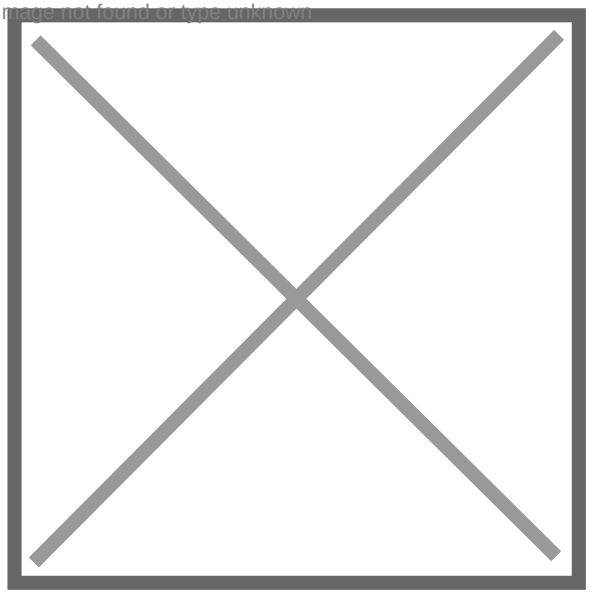

Construction sur un terrain familiale

Par **flocus**, le **20/01/2012** à **15:35**

Bonjour,
ma concubine et moi souhaitons construire une maison sur un terrain dont elle a héritée.C'est moi meme qui vais la faire et qui vais la financer.Cependant je voudrais avant tout savoir ce qu il faut que l on fassent au point de vu juridique,pour qu en cas de séparation je ne soit pas laisé et puisse récupérer l argent que j aurrais investi dans cette maison.(mariage,pacs?)En espérant avoir une réponse,je vous en remercie d avance.cdlt

Par **cocotte1003**, le **20/01/2012** à **18:05**

Bonjour, l mieux s'est de consulter un notaire car le propriétaire du terrain est réputé posséder ce qu'il y a dessus = maison., cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés